



# Pour La France

N°68 - novembre 2008 ■ 3,50 €  
[www.pourlafrance.fr](http://www.pourlafrance.fr)

LE MAGAZINE DE PHILIPPE DE VILLIERS ET DU MOUVEMENT POUR LA FRANCE



**Philippe de Villiers  
rencontre deux chefs  
d'États pour aborder  
L'AVENIR DE L'EUROPE**

## ■ L'ÉDITORIAL DE PHILIPPE DE VILLIERS

P. 3



## ■ ACTUALITÉ

- Rencontre Villiers / Ganley / Klaus
- Voyage en Arménie

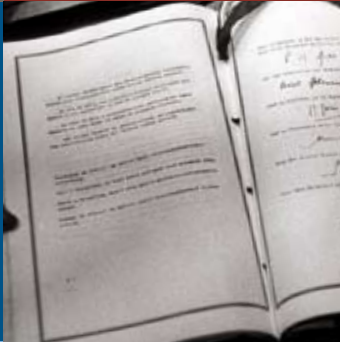
P. 4



## ■ À LA UNE

- Fonctionnement des Institutions
- Les 10 raisons qui font de nous les vrais Européens
- Dossier : La charte des droits fondamentaux

P. 6



## ■ LES FICHES DE L'EURORÉALISME

- Politique énergétique en Europe

P. 12



## ■ BRÈVES

- Un "Marmeladenkrieg" à la Commission !!
- Fonds européens

P. 13



## ■ ACTIONS DANS LES RÉGIONS VIE DU MOUVEMENT

P. 14



# SOMMAIRE

Le **numéro spécial**  
**paru lors de l'Université**  
**d'Été (n° 66 Août-Sept. 2008)**

est une présentation  
générale du MPF  
à l'attention de tous ceux  
qui veulent mieux connaître  
le mouvement.

N'hésitez pas à le diffuser  
largement à votre entourage!  
(Des exemplaires sont à disposition  
auprès de votre fédération)



B.P. 197-07 - 75 327 Paris Cedex 07

Téléphone : 01.53.63.53.00.

Fax : 01.53.63.53.01.

Mail : [d.berger@mpf-villiers.fr](mailto:d.berger@mpf-villiers.fr)

[www.pourlafrance.fr](http://www.pourlafrance.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Philippe de Villiers

RÉDACTEUR EN CHEF :  
Jérôme Pupat

Magazine édité par le  
Mouvement Pour la France,  
91<sup>TER</sup> rue du Cherche-Midi  
75006 Paris

Impression : Roto Presse Numéris,  
36 bd Robert Schumann  
93190 Livry-Gargan

N° de commission paritaire :  
0411P11216

N° ISSN : 1268-2950

## Courrier des lecteurs

Dans les prochains numéros, un espace sera réservé pour celles et ceux qui souhaitent nous faire part de leurs remarques, critiques ou réflexions, sur un article ou sur une question d'actualité.

Chaque mois, *Pour la France* publiera dans ses colonnes plusieurs points de vue de lecteurs.

N'hésitez donc pas à nous écrire à :

MPF - Pour La France  
91<sup>ter</sup> rue du Cherche-Midi  
75006 Paris

Philippe de Villiers



## L'Histoire reprend ses droits

L'Europe des réalités - celle des peuples et des nations - est en train de s'affirmer. Elle se prépare à se substituer à l'Europe de l'utopie et de l'échec, celle du fédéralisme et de la dissolution supranationale.

Les responsables politiques de gauche comme de droite, partout dans l'Union, ont choisi, par fatalisme, manque de courage ou absence de grand dessein pour leurs pays respectifs, de laisser le champ libre aux eurocrates de Bruxelles. Nous voyons aujourd'hui le résultat de cette politique d'abandon.

La crise financière et économique qui frappe nos pays souligne bien qu'en cas de tempête c'est le chacun pour soi. Face au "coup de torchon" mondial, les états s'empressement de "jouer perso" pour préserver leurs intérêts nationaux. Et l'agitation médiatique, les effets d'annonce et les déclarations fracassantes de Nicolas Sarkozy n'y changent rien. Faisant fi d'une illusoire solidarité européenne, l'Histoire reprend ses droits et la réalité des nations ressurgit, plus forte, plus légitime que jamais.

Ceux qui faisaient profession de fabriquer une Europe sans âme, sans passé, sans frontière, sans état souverain, ont failli. Il appartient donc aux euroréalistes, à ceux qui croient à la pérennité des peuples et des nations, de prendre les commandes de la machine qui fonce vers le précipice.

Partout, au sein de l'Union européenne, les initiatives se multiplient pour établir des contacts, réfléchir à des actions concertées, échanger des idées et se faire part d'expériences respectives. Il s'agit, dans un premier temps, de préparer la première étape de cette quête d'une Europe des nations : les élections de juin 2009, avec des listes d'union des euroréalistes résolus.

Cette échéance est capitale pour gravir la marche suivante : à l'issue de ce scrutin, les euroréalistes doivent obtenir dans les vingt-sept états de l'Union européenne un nombre d'élus leur permettant de constituer un groupe majoritaire au Parlement de Strasbourg, afin d'être enfin en mesure d'empêcher eurocrates et fédéralistes de poursuivre leur basse besogne.

C'est dans cette optique que je multiplie déplacements et entretiens en France et à l'étranger. J'ai ainsi participé, le 11 novembre à Dublin, à un dîner donné en l'honneur du président tchèque, Vaclav Klaus, à l'initiative du groupe pan-européen Libertas, en présence d'élus souverainistes de divers pays. M. Klaus, qui doit prendre en janvier la succession de Nicolas Sarkozy pour la présidence tournante de l'Union européenne, nous a assuré de son souci d'empêcher que l'on impose, contre leur volonté, aux Européens un traité de Lisbonne "qui ne va pas dans le sens de la démocratie".

Nous sommes dans la bonne voie ! Continuons tous ensemble !

Philippe de Villiers

### LIBERTAS accueille le futur président de l'Union européenne

par Christophe BEAUDOUIN

Conseiller du Groupe Ind/Dem, Directeur de l'Observatoire de l'Europe

Le Wall Street Journal n'en est toujours pas revenu : *"Vous voulez savoir à quel point la politique dans l'UE est surréaliste ? Figurez-vous que le gouvernement irlandais s'est senti obligé de critiquer un autre chef d'État, parce que ce dernier était d'accord avec une majorité du peuple irlandais"* (édition du 13 novembre 2008). Le Président tchèque Vaclav Klaus, au terme de sa visite d'État de trois jours en Irlande, était en effet l'invité d'honneur du dîner qu'organisait Declan Ganley, le bouillant président de "Libertas", ce 11 novembre à Dublin. Dîner auquel participaient notamment Philippe de Villiers et Patrick Louis.

*"Monsieur de Villiers, je suis très heureux de vous rencontrer. Je ne m'attendais pas à ce que la France puisse être représentée ici."* Le Président de la République tchèque salue chaleureusement le leader du "non" français, au sortir de la conférence de presse commune qu'il vient de donner avec Declan Ganley dans la célèbre "Constitution suite" de l'hôtel Shelbourn à Dublin, là où fut signée la Constitution irlandaise en 1922. Une Constitution symbole de la "Libertas" par excellence, pour l'Irlande et désormais pour l'Europe, lorsqu'on sait que c'est elle qui obligea le gouvernement irlandais à soumettre le traité de Lisbonne à référendum et de constater une nouvelle fois que le supranationalisme européen ne résistait pas à l'épreuve démocratique.

#### Des "dissidents" du dispositif actuel de l'UE

Lors de cette conférence de presse, le Président Klaus a déclaré *"craindre que la liberté et la démocratie ne sortent pas grandes par la ratification du traité de Lisbonne, au contraire. Pour cet aspect des choses, je partage l'opinion de M. Ganley. Je dirais que les Tchèques partagent l'opinion des Irlandais"*, avant d'ajouter : *"Mon prédécesseur Vaclav Havel aimait aussi rencontrer les dissidents dans différents pays, donc je rencontre aujourd'hui l'un des dissidents du dispositif européen actuel. Et je me considère comme l'un d'eux."*

À quelques centimètres d'un original sous-verre de cette Constitution, Philippe de Villiers a à son tour répondu aux journalistes : *"Je suis à la disposition de Declan Ganley pour permettre à ce grand mouvement pan-européen d'être présent en France"*.

#### Libertas, une idée née en Vendée

Il y a un peu moins d'un an, Declan Ganley bousculait l'establishment avec son Mouvement Libertas pour défendre le "non" au traité de Lisbonne qu'il juge *"anti-démocratique"*. *"J'ai commencé à lire le projet de traité en homme d'affaires avec un a priori favorable, je l'ai fini en père de famille inquiet"* raconte-t-il.

Depuis, celui qui se dit fièrement "pro-européen" n'a cessé de batailler en faveur d'une "Europe des démocraties, de la responsabilité et de la transparence", trois qualités qui font grandement défaut au système actuel.

Après sa victoire contre le traité de Lisbonne, il était allé en famille se ressourcer en Vendée où Philippe de Villiers lui avait fait découvrir le Puy du Fou. C'est sans doute ici, au milieu des 14000 spectateurs, devant la fresque historique reconstituée par les 500 figurants sur un scénario de Villiers lui-même et la fabuleuse musique de Glennie Smith, que les deux "entrepreneurs" ont réalisé qu'ils partageaient les mêmes valeurs. C'est peut-être ici, à l'instant où le mot "Liberté" s'inscrivait sur le château du Puy du Fou, qu'est vraiment né le projet d'un Libertas à l'échelle de l'Europe.

Maintenant que *"le traité de Lisbonne est mort"* comme Ganley l'avait répété en Français, devant le Président Sarkozy venu le rencontrer à Dublin en juillet, les partisans de l'autre Europe peuvent être à l'image du chef de file de Libertas : des Européens fiers et sans complexe, conscients qu'ils sont la voix de la majorité des peuples et capables d'adapter leur discours et leur stratégie au service d'un seul objectif, qui peut paraître fou, mais qui est certainement le seul qu'il faille viser : l'alternance au Parlement européen en juin 2009.



#### EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE EUROPÉEN

En 2004, Philippe de Villiers alertait l'opinion publique sur l'inquiétante diminution du nombre des abeilles en France et en Europe dans son ouvrage *"Quand les abeilles meurent, les jours de l'homme sont comptés"*.

L'extinction des abeilles ne suppose pas uniquement la mise en péril de la production de miel mais elle constitue surtout une menace envers la pollinisation des plantes et, par conséquent, envers la production alimentaire. S'il n'y a plus d'abeilles, c'est toute la chaîne alimentaire qui sera interrompue.

Quatre ans après, les députés au Parlement européen se sont enfin réveillés. Lors de la session plénière du mois de novembre à Strasbourg, les députés ont voté une résolution commune demandant à la Commission d'agir d'urgence afin de sauver les abeilles. Mais combien d'abeilles restera-t-il en Europe avant que celle-ci réagisse ?



**DU 15 AU 18 NOVEMBRE, Philippe de Villiers s'est rendu en Arménie...**



Du 15 au 18 novembre, Philippe de Villiers s'est rendu en Arménie : trois jours de rencontres et d'échanges étroits avec le peuple arménien qui a accueilli très chaleureusement la délégation française.

Le Président du MPF était notamment accompagné des députés Dominique Souchet et Véronique Besse, également vice-présidents du Conseil général de Vendée.

*"Frères en adversité", "souffrance partagée", "mémoire commune de l'épreuve"* : nombreux ont été les hommages qu'il a rendu aux victimes du génocide arménien, n'hésitant pas à faire le parallèle avec le martyr vendéen de 1793. ***"Les Vendéens adressent au peuple arménien un message d'émotion et d'admiration venant du plus profond de leurs entrailles et de leur cœur, déchirés-eux aussi - par un plan d'extermination de masse, exécuté en raison de leur foi. Que cette souffrance partagée, que cette mémoire commune de l'épreuve, nous invitent à une coopération culturelle de cœur à cœur. Que vivent nos frères en adversité de la belle, la grande Arménie !"*** a-t-il rédigé, les yeux embués, sur le livre d'or du musée du Génocide arménien.

Dans sa démarche, il a aussi accompli deux gestes hautement symboliques : se recueillant au Mémorial de Dzidzernagapert, il a déposé une gerbe au pied du monument érigé en hommage au million et demi de martyrs arméniens tués sous l'empire ottoman, victimes du génocide perpétué par la Turquie en 1915. Puis il a ensuite planté un arbre de la Vendée, aux abords du site, parmi ceux plantés par des chefs d'États du Monde entier.

### Philippe de Villiers reçu par le Président Serge Sarkissian

Philippe de Villiers a été reçu par le Président de la république arménienne à qui il n'a pas manqué de rappeler son opposition à l'adhésion de la Turquie à l'UE. ***"La Turquie n'est pas un pays européen, ni géographiquement ni culturellement"***, a argumenté le Président du MPF, à l'issue de son entretien avec le président arménien, Serge Sarkissian. ***Il serait d'ailleurs très choquant de voir la Turquie entrer dans l'Europe, alors que l'Arménie resterait en dehors."*** Il a en outre assuré qu'il soutiendrait la proposition de loi sanctionnant la négation du génocide arménien.

Les deux hommes, se félicitant des étroits et mutuels sentiments d'amitiés qui unissent la France et l'Arménie depuis des siècles, ont d'ores et déjà convenu d'un programme de coopération *"ambitieux"* entre l'Arménie et le département de la Vendée, et des échanges entre l'Université française d'Arménie et la Vendée sont également à l'ordre du jour.

En outre, le Président arménien a exprimé sa gratitude aux membres du Parlement français pour l'assistance *"pratique"* apportée à l'Arménie et pour leurs efforts visant à la reconnaissance du Génocide des Arméniens, ainsi qu'à sa condamnation. Étonnamment sincère - et politiquement incorrect ! - dans ses propos, Philippe de Villiers le sera tellement que lors de sa conférence de presse, l'interprète de l'ambassade, pourtant habituée des délégations françaises, s'arrêtera un instant, au bord de l'émotion : *"Excusez-moi, monsieur le président, mais je suis bouleversée..."*

Enfin, le Président du MPF a également rendu visite à sa sainteté Karekine II et rencontré Edouard Nalbandian, Ministre des Affaires étrangères, ainsi que la Ministre de la Culture Hasmig Poghossian et les étudiants de l'Université française d'Erevan, laissant l'empreinte de liens solides et durables

## ORGANIGRAMME EUROPÉEN : une Commission omni-présente

dossier réalisé avec l'aide d'**Hugues BARTHELEMY**,  
Responsable de la délégation française du Groupe Ind/Dem

Afin de comprendre les enjeux européens, il est bon de voir ou revoir le **processus décisionnel et particulièrement le rôle prépondérant de la Commission européenne** et des commissaires non élus.

La complexité sert le système. Les schémas ci-contre reprennent de façon la plus lisible possible le processus décisionnel de l'UE. Ce processus varie selon les domaines, ce qui ne facilite pas les choses.

### Qui est qui ?

#### LA COMMISSION EUROPÉENNE

est composée de 27 commissaires, un par pays, **indépendants après leurs nominations pour 5 ans**. Ils siègent à Bruxelles. La Commission comporte 36 Directions Générales et quelques organismes liés (OLAF, etc.) qui représentent plus de 40 000 fonctionnaires. La Commission dispose de représentations dans le Monde entier.

La Commission représente l'intérêt de l'Union. Gardienne des traités, elle a un double rôle exclusif de proposition des textes et d'exécution des politiques communes.

#### LE CONSEIL DE L'UE

(ou Conseil des Ministres) 27 Ministres des Affaires étrangères pour les affaires générales ou des ministres responsables du domaine concerné (ECOFIN, etc.). Le Conseil représente l'intérêt des États, c'est l'organe de décision, la présidence est tournante tous les 6 mois. Elle est actuellement occupée par la France. La République Tchèque assumera la présidence à partir de janvier 2009.

#### LE PARLEMENT EUROPÉEN

est composé de 785 Députés élus dans les Etats membres pour 5 ans, siège à Strasbourg. Il intervient en consultation pour avis, en coopération législative (il n'a pas le dernier mot) ou en codécision (à égalité avec le Conseil). Le Parlement représente l'intérêt des citoyens.

\***Le Comité des Régions (CdR)** et le **Comité Economique et Social (CES)** représentent respectivement les collectivités locales et les groupes socio-économiques européens.

#### LA COUR DE JUSTICE

des Communautés européennes est composée d'un juge par État membre (ils sont indépendants après leur nomination), elle siège à Luxembourg et veille à l'application des traités, au respect du droit communautaire. Elle a un grand rôle dans l'uniformisation du droit des pays européens par l'intermédiaire de son pouvoir d'interprétation et sa jurisprudence.

## PROCÉDURE POUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES ET L'ÉCONOMIE

*Affaires générales, économie, PAC, union douanière, marché commun, industrie, environnement, etc.*

Comme on le voit, la Commission intervient en amont et en aval, ce qui lui permet d'exercer des pressions sur les autres institutions.

La Commission est à l'initiative des textes.

Le Parlement est consulté ou "codécide".  
Si besoin le CdR\* et le CES\* sont consultés.

LE CONSEIL DE L'UE  
PREND LA DÉCISION.

La Commission prend les mesures d'exécution, contrôle, inflige des amendes, etc.

LA COUR DE JUSTICE VEILLE AU RESPECT DES TRAITÉS.

• L'EUROGROUPE EST UNE ENTITÉ TOTALEMENT DISTINCTE DE L'UE !

L'EUROGROUPE est le nom donné à la réunion mensuelle (et informelle) des Ministres des Finances de la zone euro (16 pays le 1<sup>er</sup> janvier 2009) pour la coordination des politiques économiques.

## PROCÉDURE POUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET LA COOPÉRATION JUDICIAIRE

Politique étrangère et de sécurité commune,  
Coopération policière et judiciaire

La Commission fait des propositions en lien avec les États membres.

Le Parlement est consulté et est tenu informé.

**LE CONSEIL DE L'UE DÉCIDE ET AGIT.**

La Commission participe à l'exécution, représente l'UE dans le monde.

• **LE CONSEIL EUROPÉEN** est la réunion des 27 chefs d'États et de gouvernements, accompagnés du Président de la Commission européenne.

Il donne les grandes orientations politiques de l'Union. C'est à ce niveau que sont négociés les traités, tel le traité de Lisbonne. Il se réunit environ quatre fois par an.

• **LE TRAITÉ DE LISBONNE** ne change pas fondamentalement l'organisation générale : il confère à l'Union un plus grand nombre encore de compétences et accroît le nombre de domaines pour lesquels les décisions seront prises à la simple majorité qualifiée.

Il prévoit également une Présidence personnelle de l'UE pour 30 mois ainsi qu'un Ministre des affaires étrangères, qui soit en même temps vice-président de la Commission, ce qui la renforcera encore.

## LES 10 RAISONS

### qui font de nous les VRAIS Européens

Aujourd'hui, qui peut sérieusement contester que nous incarnons l'Europe majoritaire ? La crise actuelle, le triple "non" français, néerlandais et irlandais, la perte de confiance des peuples vis à vis de l'Union Européenne et de leurs dirigeants en général imposent une sérieuse remise en question du vieux projet supranationaliste. Ces événements donnent raison à tous ceux qui plaident, depuis des années, pour une Europe des démocraties et des libertés.

Désormais, les Français, comme les autres peuples, ne croient plus que l'Europe telle qu'elle est leur garantisse la paix, le bonheur et encore moins la prospérité. Pour qu'ils aiment l'Europe, il va falloir que l'Europe recommence à les aimer. 2009 doit être l'année de cette "renaissance européenne" dont nous sommes les porte-drapeaux, parce que...

#### 1) ... nos peuples veulent reprendre en main leur destin,

comme ils l'ont clamé à travers trois référendums, face à la coalition des élites arrogantes et des corporatismes.

#### 2) ... la civilisation européenne est menacée par des traités

qui, depuis quinze ans, en sectionnent les racines nationales et la rendent impuissante devant l'implosion démographique et la déstabilisation des populations du globe.

#### 3) ... l'Europe est le berceau de la démocratie ;

Ce "gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple" ne doit pas disparaître au profit d'une bureaucratie irresponsable, à l'origine de 85% des lois qui priment aujourd'hui sur celles votées par nos parlements.

#### 4) ... dans un monde multipolaire où les États réaffirment leur souveraineté économique et politique

à l'image de la Russie, la Chine ou des grands États Sud-Américains, notre Europe ne sera forte et saine que si elle se réenracine dans la souveraineté de ses États.

#### 5) ... face au libre-échange destructeur des économies et des cultures européennes,

l'Europe doit d'urgence renouer avec la préférence communautaire pour son agriculture, son industrie et ses services, face à des régions où le coût de la main d'œuvre est une faible fraction du sien.

## 6) ... pour sa stabilité et sa sécurité,

notre continent a un cruel besoin de nouvelles institutions et de nouveaux modes de coopération que le système actuel à 27 ne peut plus offrir.

## 7) ... l'Europe doit mieux défendre son territoire et ses intérêts vitaux

sur le continent comme à l'étranger en se protégeant, ni plus, ni moins que les États-Unis, la Chine, l'Inde ou le Brésil, mais sur la base de critères sociaux et écologiques permettant de véritables politiques industrielles et la maîtrise des espaces financiers.

## 8) ... la prospérité et la vitalité de nos économies suppose aussi un marché européen libre, mais régulé,

dont le jeu concurrentiel est protégée contre les cartels et le dumping social afin que chacun puisse préserver son niveau élevé de santé publique, d'environnement et de sécurité que le monde envie toujours à l'Europe.

## 9) ... nous sommes des libéraux au sens originel, c'est à dire refusant le mercantilisme et la bureaucratie

qui caractérise l'Union européenne d'aujourd'hui, dominée par des lobbies qui incitent à toujours plus de règles uniformisatrices, plus d'impôts et refusent la concurrence fiscales ou celles de monnaies.

## 10) ... l'Union européenne actuelle est manifestement dépassée et impotente devant les grands défis de ce siècle.

L'Europe moderne et bien construite est celle qui permettra à nos démocraties de prendre à bras le corps la montée du chômage chronique, la désertification rurale, le désordre dans les villes, l'empoisonnement de la nature, la menace terroriste, le danger nucléaire, les dérives du mondialisme marchand et le défi démographique.

Des rives de la Méditerranée aux glaces du Nord, c'est ici que le monde moderne a vu le jour. L'Europe a beaucoup à offrir à condition d'être elle-même, bâtie non pas *contre* mais *sur* la singularité des identités nationales et la diversité culturelle qui fondent notre patrimoine commun européen. Seule une refondation démocratique peut sauver cette civilisation exceptionnelle. "L'ambition dont on a pas le talent est un crime" écrivait Chateaubriand. Les soi-disant "Européens convaincus" ont manifestement échoué et l'heure va venir où les Européens, les vrais, vous, nous, allons avoir l'occasion de reprendre en main notre destin.





Les inspireurs de la charte ont voulu affirmer un particularisme européen de nature positiviste.

La Charte européenne ne mentionne jamais le mot de nationalité des personnes.

### LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX *et l'avenir de l'Union Européenne*

La Charte des droits fondamentaux qui a été intégrée dans le Traité de Lisbonne relève de ces textes qui prétendent expliciter les valeurs sur lesquelles s'appuieraient les institutions politiques de l'Union. **Leur force se veut donc d'ordre constitutionnel et entend s'imposer à toutes les législations nationales.** C'est en ce sens que l'on devrait examiner si elles viennent conforter ou contrarier les différents droits nationaux.

Mais avant d'engager cette démarche, il est important d'examiner le contenu de la Charte.

On peut d'abord s'interroger pour comprendre pourquoi a-t-il semblé nécessaire de rédiger une Charte spécifique à l'Union Européenne plutôt que prendre appui sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont nous sommes sensés célébrer le soixantième anniversaire en 2008.

#### Plus de nationalité des personnes...

L'explication qui vient à l'esprit est que **les inspireurs de la charte ont voulu affirmer un particularisme européen de nature positiviste** en introduisant une orientation potentiellement divergente des principes universels de la Charte de 1948 ; la question du respect des droits nationaux étant l'aspect le plus flagrant. La Déclaration Universelle de 1948 n'affirme-t-elle pas, par exemple, dans son article 15 : *"Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité."*

La tonalité de cet article n'est évidemment pas en harmonie avec l'article 12 de **la Charte européenne** qui ne parle de citoyenneté qu'au niveau de l'Union et **ne mentionne jamais le mot de nationalité des personnes.**

#### Un nouveau statut pour la famille ?

Par ailleurs, la Charte des droits fondamentaux pourrait prétendre être plus détaillée dans l'énoncé des droits. Cependant, ses énumérations reprennent souvent des dispositions de 1948 mais avec une certaine indigence rédactionnelle, ou même supprime totalement des droits fondamentaux proclamés en 1948. Qu'on en juge. En 1948, il est affirmé à l'article 16 :

1. À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le

# La charte des droits fondamentaux

mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

Cette référence à la famille, dans la Charte européenne, devient à l'article 7 : "Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de ses communications."

Le sexe des conjoints n'est pas spécifié. La notion de mariage est dissociée de celle de famille.

On voit déjà percer sur cet exemple **une idéologie européenne négatrice de la réalité familiale comme matrice de la société. Il ne s'agit plus que d'une caractéristique de la vie privée qui n'a pas de raison d'être protégée par l'État et la société.** À preuve l'article 21 qui ajoute au principe de non-discrimination fondée sur le sexe celle qui serait fondée sur l'orientation sexuelle, ce qui est bien différent.

## Le droit à l'enfant s'impose sur le droit de l'enfant

La jurisprudence européenne favorable à l'équivalence de tous les types d'unions, tant en ce qui concerne l'adoption d'enfants que la procréation médicalement assistée, prend de fait valeur constitutionnelle à travers cette charte. Progressivement, le droit à l'enfant prévaut sur le droit de l'enfant, en particulier celui de naître ou celui d'avoir un père et une mère.

**Une analyse méticuleuse de tous les articles permettrait hélas de confirmer la dégradation de puissance civilisatrice contenue dans la charte européenne par rapport à la Déclaration Universelle de 1948.**

## La Charte restreint considérablement le domaine de la protection de la vie humaine


S'il est rappelé à l'article 2, que toute personne a droit à la vie, la protection de l'enfant à naître est fragilisée, puisque, selon l'un des derniers avis rendus par le Tribunal européen, "l'enfant à naître n'est pas considéré comme une personne". L'embryon humain, notamment in vitro, ne bénéficie plus d'une protection pénale. C'est ainsi que la Charte interdit seulement le clonage à but reproductif sans jamais mentionner le clonage embryonnaire à des fins thérapeutiques. Il s'agit, là encore, d'un net recul par rapport aux précédents instruments juridiques européens, en particulier par rapport à la Convention de biomédecine du Conseil de l'Europe adopté en 1997, qui précisait "qu'est interdite toute intervention ayant pour but de créer un être humain génétiquement identique à un autre être humain, vivant ou mort..."

Enfin, la disparition de "l'interdiction d'infliger à quiconque la mort intentionnellement", comme le reconnaissait la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, autorisera une dépénalisation de l'euthanasie et du



On voit percer une idéologie européenne négatrice de la réalité familiale comme matrice de la société.

Une analyse méticuleuse de tous les articles permettrait hélas de confirmer la dégradation de puissance civilisatrice contenue dans la charte européenne par rapport à la Déclaration Universelle de 1948.



Il est patent que cette charte européenne des droits fondamentaux est inacceptable d'un point de vue éthique si l'on a quelque exigence à l'égard de la protection des plus faibles.

suicide médicalement assisté.

**Il est patent que cette charte européenne des droits fondamentaux est inacceptable d'un point de vue éthique si l'on a quelque exigence à l'égard de la protection des plus faibles.**

Elle est inacceptable a fortiori si l'on adhère à une conception de la personne humaine qui caractérise une éthique partagée par les peuples européens, laquelle s'est en grande partie inspirée de la tradition chrétienne et qui garantit le respect de la personne humaine depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

Ce décrochage éthique de la Charte des droits fondamentaux est une des raisons majeures qui ont conduit les parlementaires du MPF à refuser la ratification du Traité de Lisbonne qui intègre cette charte en lui conférant une valeur contraignante pour les États membres.

## Comment, dès lors, se présente l'avenir ?

**Sur de tels fondements, la disparition de la civilisation européenne est programmée.**

La place manque ici pour donner les exemples en matière politique, sociale et économique, qui traduisent l'élimination progressive d'une civilisation privilégiant les valeurs humaines, notamment spirituelles et intellectuelles, sur l'utilitarisme et le mercantilisme.

Les "euro-crédules" continuent à vouloir une construction européenne comme si elle était dotée d'une puissance endogène de survie. Le constructivisme abstrait de cette entreprise programme l'euthanasie d'une Europe coupée de la vitalité de ses racines. L'idéologie purement structuraliste contenue dans la Charte des droits fondamentaux prétend fabriquer l'avenir sur la négation du passé.

Voulant ignorer tous les corps intermédiaires pour ne reconnaître qu'un pouvoir central face à des citoyens réduits en fait à un statut de consommateurs sans âme, l'Europe de Bruxelles n'est plus inspirée. Elle affirme instituer "la citoyenneté de l'Union", comme proclamée dans le préambule de la charte, en masquant l'absolutisme étatique dont la Cour Européenne de Justice est l'embryon.

**Le refus de ratification** par la France, les Pays-Bas et l'Irlande **fait que le Traité de Lisbonne est caduc. Pourtant, les dirigeants de l'Union poursuivent leur fuite en avant négatrice** non seulement des réalités humaines mais encore de leurs propres déclarations originelles et même du droit établi par des textes ratifiés antérieurement.

Malheureusement pour elle, et heureusement pour nous, cela ne se fait pas de manière magique en se contentant d'une affirmation dans un texte, aussi prétentieux soit-il. **Comme nous le rappellent souvent nos amis de l'Europe de l'Est, il n'y a plus qu'à Bruxelles que l'on croit encore pouvoir construire un monde prétendu meilleur malgré la volonté des peuples.** En cette période de crise et de profonde mutation, la voix des peuples pourrait bien retentir douloureusement pour la Commission...

Comme nous le rappellent souvent nos amis de l'Europe de l'Est, il n'y a plus qu'à Bruxelles que l'on croit encore pouvoir construire un monde prétendu meilleur malgré la volonté des peuples.

## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE *en Europe*

La Présidence Française se donne pour objectif de travailler à la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Union européenne. Il s'agit d'une vision naïve d'une Europe où les intérêts seraient communs. Dans les faits, cette ambition se heurte à la réalité :

Les pays européens développent encore leurs propres stratégies d'approvisionnement qui sont liées à l'histoire et à la géopolitique. Au sein de l'Union, le consensus sera difficilement trouvé entre :

- > les pays qui ont fait, comme la France, le pari du nucléaire maîtrisé, aujourd'hui excellence mondiale et qui exportent une grande partie de leur production ;
- > ceux qui ont abandonné le nucléaire, comme l'Italie, et qui sont totalement dépendants de leurs voisins quant à leur production électrique ;
- > ceux qui disposent d'importantes réserves de pétrole et de gaz, comme la Grande-Bretagne, qui voient poindre le danger d'une communautarisation à terme de ses ressources naturelles ;
- > ceux qui cherchent à perdre leur dépendance énergétique vis à vis du grand fournisseur qu'est la Russie, soit la plupart des pays de l'ancien bloc soviétique aujourd'hui membres des 27 ;
- > ceux qui, au contraire, souhaitent resserrer leurs liens avec la Russie, comme l'Allemagne et l'Italie, en créant des liens directs (gazoducs, oléoducs) via la mer du Nord, permettant à l'Allemagne de contourner tous ses partenaires de l'Union européenne.



## CHAQUE MOIS, LES FICHES DE L'EURO RÉALISME APPORTENT UNE ANALYSE SUR LA FAÇON DONT L'EUROPE DEVRAIT TRAITER LES VRAIS PROBLÈMES



**La Présidence française doit proposer à l'Union européenne de :**

- > **laisser à chaque État membre la liberté de choisir les modes de production et de commercialisation de l'énergie les plus conformes à ses intérêts et à ses traditions, tout en respectant les objectifs environnementaux que l'Union européenne s'est fixée,**
- > **abandonner le dogme du "marché intérieur de l'énergie",**
- > **promouvoir l'idée que la production d'énergie, en particulier en ce qui concerne le nucléaire, peut faire l'objet d'un monopole d'État.**

**La France doit tout mettre en œuvre pour développer son indépendance énergétique, y compris vis à vis de ses partenaires européens.**

Enfin, contrairement aux idées reçues, l'énergie éolienne n'apportera pas de solution miracle aux problèmes auxquels nous sommes confrontés : elle ne fera pas baisser significativement les émissions de CO<sub>2</sub>, elle coûte excessivement cher pour une production faible d'électricité et une nuisance sonore et visuelle certaine.

# B rèves : Faut-il en rire ou en pleurer ?

## UN "MARMELADENKRIEG" à la Commission !

En 1994, juste avant l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne, les hommes politiques autrichiens œuvrent pour que le traité d'adhésion de leur pays comprenne une liste de termes spécifiquement autrichiens. Un protocole impose de reconnaître 23 expressions spécifiquement autrichiennes, en les faisant correspondre à leur équivalent allemand. 23 formules relevant exclusivement du vocabulaire gastronomique... Parmi elles, on trouve par exemple l'autrichien "Erdapfel", qui correspond à l'allemand "Kartoffel", "pomme de terre".

Le protocole a rapidement du succès auprès de la population autrichienne. Un argument pesant sans doute un peu dans la balance qui fit pencher l'opinion autrichienne en faveur de l'adhésion. Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, l'Autriche fait son entrée dans l'Union et la liste de termes gastronomiques tombe dans l'oubli...

Près de dix ans plus tard, un quotidien autrichien entame une "Marmeladenkrieg" (guerre de la marmelade) qui restera dans les mémoires. Cette bataille contre l'Union s'appuie sur un point particulier : le terme autrichien "Marmelade". À cette époque, une directive européenne "relative aux confitures, gelées et marmelades de fruits, ainsi qu'à la crème de marrons, destinées à l'alimentation humaine" définissait en effet le terme "Marmelade" comme un produit exclusivement à base d'agrumes. Une définition contraire à la tradition autrichienne qui désigne par ce mot des "Konfitüre" de toutes sortes.

Il aura fallu l'intervention, ni plus ni moins, de l'ancien commissaire autrichien à l'agriculture, Franz Fischler, pour enterrer la hache de guerre de ce qui allait devenir une affaire nationale. L'ancien commissaire obtient de ses collègues la modification de la directive pour que "sur certains marchés locaux autrichiens et allemands, tels que les marchés fermiers et les marchés hebdomadaires, le terme "Marmelade" soit aussi utilisé traditionnellement pour désigner la confiture". La directive est modifiée de sorte que le terme "Marmelade" est désormais accepté pour la vente de confitures sur le marché autrichien. Cependant, la Commission ne désarme pas totalement et impose que le terme "Konfitüre" soit maintenu pour les... marmelades d'exportation !



## DES FONDS EUROPÉENS pour une piste de ski dans une île sans neige !

L'Union européenne a octroyé 100.000 euros à un Danois pour établir une piste de ski sur l'île de Bornholm dans la Baltique, appelée "l'île ensoleillée", où il neige rarement et où le mont le plus haut dépasse à peine les 100 mètres. Ole Harild, l'heureux bénéficiaire, a déclaré :

*"Je ne pensais pas qu'ils (les experts de l'UE) allaient soutenir quelque chose d'aussi fou. Mais comme l'argent était débloqué, il n'y avait pas de raison de ne pas réaliser ce projet".*

Empêché un jour d'hiver 2006 d'aller au ski à l'étranger avec sa compagne, pour des raisons professionnelles, il s'est dit "pourquoi ne pas faire notre propre piste" de ski alpin et a fini par adresser une demande de subvention à l'UE en "ne croyant pas qu'elle allait aboutir".

Avec les fonds débloqués, il a acheté une machine pour tracer la piste, un canon à neige, 80 skis et chaussures pour la location. Mais les flocons, rares au Danemark, n'étaient pas au rendez-vous.

### La piste a été ouverte 1,5 jour l'hiver dernier

"La piste a été ouverte un jour et demi l'hiver dernier", a-t-il constaté. Mais en dépit des prédictions de réchauffement climatique, M. Harild espère toujours que "le froid reviendra un jour".

La ministre de l'Agriculture, Eva Kjer Hansen, dont le ministère est responsable du régime d'aide européenne, a reconnu à Ekstra Bladet que "les critères d'obtention des subventions n'étaient pas assez sévères" et qu'elle allait "serrer la vis en 2009".

## Qui a dit ?

*"Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat. Si le peuple (...) permet un jour que des banques privées contrôlent sa monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquise"*

Thomas Jefferson en 1802

# Actions dans les régions

Cette rubrique est ouverte aux régions afin de relater les articles, brèves, prise de positions et initiatives des fédérations.



## ÉLECTIONS PRUD'HOMMALES : lieu d'engagement

par Patrick GAMACHE,

Conseiller aux Prud'hommes, Président de la fédération de l'Essonne

### Quand la droite n'ose pas réformer la vie syndicale

Si chacun reconnaît que la Droite en général a abandonné les domaines de la culture et de l'éducation à la gauche, on oublie généralement qu'elle a abdiqué également dans le domaine du social. Comme si la droite devait défendre les patrons et la gauche les employés !

On a encore en mémoire "l'usine à gaz" des mesures relatives à la suppression du lundi de Pentecôte qui n'auront rien apportées pour les personnes âgées alors que l'on connaît le désastre économique engendré pour toutes les communes touristiques qui voyaient par ce long week-end commencer leur saison. L'UMP n'a visiblement pas retenu la leçon puisqu'elle compte récidiver en voulant autoriser le travail du dimanche. Cette mesure sera encore contreproductive puisqu'elle pénalisera le petit commerce dont on sait qu'il produit à chiffre d'affaire égal, quatre fois plus d'emplois que les grandes surfaces. Elle n'apportera rien pour les salariés ; au contraire, elle déstabilisera la vie familiale. C'est un véritable tsunami sociétal qui s'annonce.

Bref, de quoi se mettre inutilement, le monde du travail à dos !

Concernant, les "35 heures", le gouvernement n'a jamais eu le courage de les remettre en cause, préférant encore une fois l'usine à gaz des heures supplémentaires dont aucun chef d'entreprise ne veut entendre parler tant cela semble compliqué. Pourtant, à l'exception des grandes entreprises dont les salariés ont pu bénéficier des fameuses "RTT", ceux des petites entreprises sont nombreux à avoir vu leur salaire baisser pour gagner quelques minutes par ci, par là, inutilisables. Bref, des miettes. Ceux là préféreraient travailler plus pour gagner plus utilement ! Face à l'abandon du monde du travail par la droite et comme la nature à horreur du vide, celui-ci a dès son origine été comblé par la gauche et les syndicats de gauche - si tant est qu'il en existe de droite ?

### Le monde ouvrier s'organise

Avant la révolution industrielle, les hommes vivaient de leur propre production et se déplaçaient peu. Avec la révolution industrielle, leurs conditions ont beaucoup changé. Ils ont quitté les campagnes pour rejoindre les villes et travailler au service des industries, pour un patron. Les conditions d'emploi étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Les idées venues des lumières (socialisme et communisme) gagnent du terrain. C'est dans ce contexte que sera créé la CGT en 1895. Les premiers syndicats chrétiens tentent de s'organiser à cette même époque.

En 1891, ils reçoivent un appui irremplaçable dans l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII qui pose clairement les principes d'une organisation du travail selon la morale sociale chrétienne. Dans cette encyclique, l'Église renvoie dos à dos socialisme et capitalisme. Le droit de propriété y est affirmé. C'est ainsi que naîtra la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) en 1919 qui regroupera en confédération plusieurs syndicats chrétiens. L'article 1 de ses statuts indique expressément qu'elle

s'inspire de la doctrine sociale de l'Église. C'est dans un contexte post soixante-huitard qu'une large majorité des adhérents décidera la déconfessionnalisation pour devenir la CFDT. Une minorité résistera en maintenant la CFTC.

Quarante ans plus tard, la même tentation guette la CFTC, même si quelques uns résistent telle l'union départementale de Paris qui a été le fer de lance contre la suppression du Lundi de Pentecôte par le gouvernement Raffarin ou actuellement contre le travail du dimanche que veut mettre en place l'actuel ministre du travail, Xavier Bertrand.

### Désormais les syndicats devront prouver leur représentativité

Après la seconde guerre mondiale, cinq grandes centrales syndicales seront reconnues représentatives de manière irréfragable compte tenu de leurs faits de résistance. Depuis la loi d'août 2008, la notion d'irréfragabilité n'existe plus. Ne seront représentatifs au niveau des entreprises, que les syndicats ayant obtenus 10 % des voix et au niveau national, ceux qui auront obtenus 8 %.

C'est ainsi que la CFE-CGC, syndicat de l'encadrement et la CFTC risquent de disparaître.

### Le MPF soutient le monde du travail

Il ne s'agit pas pour le MPF d'appeler à soutenir tel ou tel. Nous rappellerons simplement que dans la mesure où la nature a horreur du vide, il appartient aux électeurs de droite de reprendre toute leur place dans leurs entreprises afin de ne pas laisser la place aux syndicats ouvertement de gauche.

De son côté, face à la démission de l'UMP et face à la montée en puissance de Besancenot et ses idées révolutionnaires néfastes pour l'économie et les salariées, le MPF entend prendre toute sa place dans le domaine politique du social en proposant et défendant des projets qui vont dans le sens du bien commun.

En attendant, le 03 décembre prochain, auront lieu les élections prud'homales (les conseillers prud'hommes sont des magistrats non professionnels qui jugent, paritairement - salariés et patrons - les litiges liés au contrat de travail). Ce peut être l'occasion de faire barrage aux syndicats ouvertement de gauche !

# Vie du Mouvement

## Trois nouvelles nominations



### Sylvia Benoist-Heurtebize

**présidente de la fédération  
des Pyrénées-Atlantiques**

À presque 30 ans, Sylvia Benoist-Heurtebize est une des plus jeunes présidentes de fédération du Mouvement.

D'origine antillo-guyanaise et bretonne, elle possède également des ancêtres occitans et... vietnamiens. Sa famille lui a permis de découvrir très tôt de nombreux pays contrastés : Guatemala, Royaume-Uni, Panama, Allemagne, Espagne, Etats-Unis, Mexique... Autant dire que Sylvia a presque déjà effectué un tour du monde avec sa famille. Elle est très heureuse de ses origines dont elle a reçu une valeur essentielle : la fierté d'être française.

Quadrilingue, elle travaille dans un organisme de crédit où elle est responsable des engagements financiers. Elle est mariée depuis peu à un ingénieur en poste dans une PME régionale.

Après une première candidature aux élections législatives de 2007, elle se présente aux élections municipales de 2008 sur la liste du maire sortant de Billière où elle réside. Bien que la défaite fut rude, elle est nommée présidente de l'association "*Billière notre ville*", regroupant les sept élus d'opposition, afin de préparer dès à présent l'alternance lors du prochain scrutin municipal. Par ailleurs très présente dans la vie sportive locale au sein du club de hand-ball de Billère, elle entretient des relations régulières et amicales avec les autres formations politiques présentes dans la ville.

Sa nomination en qualité de présidente de la fédération des Pyrénées-Atlantiques est pour elle le prolongement de son engagement pour la France.



### Jean-Jacques Bourzeix

**président de la fédération  
de l'Eure-et-Loir**

À 68 ans, marié et père de deux enfants, Jean-Jacques Bourzeix vient d'être nommé Président de la Fédération d'Eure-et-Loir. Cet ancien directeur de formation de l'hôtellerie s'est engagé au sein du MPF il y a quelques années mettant au service du mouvement son expérience du terrain. Car Jean-Jacques Bourzeix est avant tout un élu local, profondément attaché au service du bien public. Ancien Conseillé délégué aux affaires scolaires, il est aujourd'hui conseiller municipal délégué à la sécurité des bâtiments de la ville de Chartres et Président du syndicat intercommunal de la restauration collective du bassin chartrain ; et il apprécie au sein de l'équipe municipale la coopération active menée par les élus au-delà de leurs étiquettes politiques diverses. Aujourd'hui il a choisi de s'engager aux côtés de Philippe de Villiers pour défendre cette vision d'une Europe respectueuse des peuples.



### Guillaume de Ferron

**président de la fédération du Loir-et-Cher**

Guillaume de Ferron a 56 ans et a été cadre commercial dans l'industrie pharmaceutique avant d'être agent commercial. Présidents de plusieurs associations de protection de l'enfance ou de défense de l'environnement, il est passionné d'histoire, de jardinage, mais aussi de sport (voile et rugby). Il est fier aujourd'hui de s'engager plus encore au sein du Mouvement pour la France, puisque pour lui, le MPF défend les valeurs qui ont fait la force, la richesse et la renommée de notre pays. Le manque de courage politique, estime-t-il, nous a, jour après jour, affaibli. Philippe de Villiers, qu'il a bien connu comme Sous-préfet de Vendôme, est un chef politique dont la France a besoin. Il a le courage et la vision d'une France fière et audacieuse.



# Pour La France



[www.pourlafrance.fr](http://www.pourlafrance.fr)



> Inscrivez-vous sur le site POUR ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DU MPF

## ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER AU MPF

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Date de naissance : .....

Tél.: dom..... port ..... Profession : .....

Mandat en cours : .....



|            | ADHÉSIONS SIMPLES                                  | ADHÉSIONS DE SOUTIEN  |
|------------|--|---|
| « simple » | 50 € (-> soit 17 € après réduction d'impôts)       | 95 € (-> soit 32 € après réduction d'impôts)                  |
| « couple » | 75 € (-> soit 24 € après réduction d'impôts)       | 135 € (-> soit 46 € après réduction d'impôts)                 |
| autre      | « jeune » (- 30 ans) + personne en difficulté 20 € | « bienfaiteur » 150 € (-> soit 51 € après réduction d'impôts) |

Bulletin à retourner au MPF, BP 197-07, 75327 Paris Cedex 07 - Chèques et mandats à l'ordre de ANF-MPF

L'Association Nationale de Financement du MPF est agréée par la Commission nationale des comptes de campagne et de financements politiques (10 du 24 décembre 1994). En vertu de la loi, les chèques d'entreprise ou de personne morale (société, association) ou de tout compte professionnel ne sont pas acceptés. Conformément à la loi informatique et liberté (06/01/78), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles qui vous concernent.

Adhésion 2009